|  |
| --- |
| **NOTE DE CADRAGE**  **9es RENCONTRES FRANCO-JAPONAISES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE**  **(THÈME ET FIL ROUGE)** |

En 2023, les dirigeants français et japonais se sont entretenus pour réitérer le « partenariat d’exception » qui lie les deux pays et adopter la feuille de route sur la coopération franco-japonaise 2023-2027. Dans le cadre de cette feuille de route, les deux pays s’accordent pour travailler de concert à l’atteinte des objectifs de développement durable (ODD) définis par l’Organisation des Nations Unies.

Dans le contexte de grands événements internationaux en France ou au Japon comme les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et l’exposition universelle d’Osaka Kansai en 2025, la France et le Japon se sont efforcés de favoriser l'accroissement du trafic des voyageurs à haute contribution entre les deux pays, en renouvelant le protocole d'accord établi en septembre 2018 entre l'Agence du tourisme japonaise, l’Office national du tourisme japonais et l'Agence française de développement touristique, et en se fondant sur ce protocole.

Enfin, la France et le Japon ont promu et développé les échanges entre collectivités locales et les jumelages entre collectivités françaises et japonaises, notamment dans le cadre des 8èmes rencontres franco-japonaises de la coopération décentralisée à Shizuoka en novembre 2024. Ces rencontres ont réussi à fusionner les thèmes d’économie et de société avec les ODD permettant ainsi aux collectivités participantes de réfléchir à des solutions aux défis de plus en plus urgents qu’elles doivent appréhender.

Pour poursuivre ces réflexions, il est proposé que le thème général des 9e Rencontres soit : **« Construire l’attractivité territoriale de demain : de l’innovation à la durabilité  »**

Ce thème cherche à enrichir le partenariat d’exception entre les collectivités territoriales japonaises et françaises pour réfléchir aux nouveaux enjeux de développement des territoires dans un contexte de raréfaction des ressources et de nécessaire transformation des dynamiques touristiques.

**SÉANCE PLÉNIÈRE**

La **séance plénière** a pour objectif de définir l’attractivité territoriale et qu’est-ce qu’un territoire attractif. Pourquoi l’attractivité est-elle importante pour le développement des territoires ?

La séance devra inclure une réflexion autour des facteurs clés de l’attractivité, qui sont : la qualité de vie (le logement, la santé, l’éducation), les infrastructures (transports, communication), l’environnement (espaces verts, nature). Ces facteurs seront alors réfléchis sous l’angle du développement territorial innovant et durable et comment celui-ci peut aider à développer ces facteurs clés de manière compatible avec les ressources disponibles.

L’attractivité territoriale fait également face à des défis et des critiques, notamment les problématiques de gentrification et du tourisme de masse, ainsi que les questions d’équité territoriale et d’inégalité. Il sera alors intéressant de comparer les différentes gestions du tourisme par les collectivités territoriales japonaises et françaises afin que les solutions trouvées par certaines puissent aider à la gestion de ces mêmes défis ailleurs.

Enfin, la séance pourra se conclure sur les perspectives d’avenir, en abordant par exemple le rôle des nouvelles technologies dans une revitalisation territoriale durable.

**ATELIERS**

Afin d’approfondir les réflexions des 8e Rencontres à Shizuoka, ainsi que de continuer les discussions des précédentes éditions, il est proposé que les thèmes des ateliers soient « économie et emploi », « culture et loisirs », « gouvernance et politiques publiques » et « innovation et recherche ».

Ces 4 thèmes correspondent à une majorité d’objectifs de développement durable, et plus particulièrement à l’ODD 17 : Partenariats pour la réalisation des objectifs - *Revitaliser les partenariats au service du développement durable et renforcer les moyens. Cinq points clés sont abordés : la finance et les aides, l’innovation, le renforcement des capacités, la coopération commerciale internationale et les questions structurelles des politiques et coopérations.*

1. **Économie et emploi liés à l’attractivité territoriale**

Fil rouge : Réfléchir aux enjeux économiques de l’attractivité territoriale, et notamment aux emplois issus du tourisme.

Il s’agit alors de continuer la réflexion sur le dynamisme économique et les opportunités d’emploi permises par la dynamisation d’une ville et comment les adapter pour que la croissance économique aille de pair avec la durabilité du territoire.

Nous pouvons imaginer des réflexions sur :

* Comment le tourisme durable peut soutenir la relance économique des territoires, notamment ruraux ou moins connectés.
* Quels seraient les mécanismes pour développer de nouvelles filières d’emplois dans l’écotourisme, le tourisme patrimonial ou les circuits courts.
* Réfléchir à la dynamique entre dynamique territoriale et économie créative (artisanat local, gastronomie, événements culturels) comme solution de tourisme durable.

Exemples de sujets :

* Programmes de soutien aux PME et start-ups du tourisme responsable.
* Incitations fiscales pour les hébergements verts.
* Formation des jeunes aux métiers du tourisme durable.
* Zones touristiques qui attirent des nomades numériques ou de nouvelles populations actives.

1. **Culture et loisirs liés à l’attractivité territoriale**

Fil rouge : comprendre en quoi le développement de l’offre culturelle comme des activités de loisir et de plein air peut être un atout pour la revitalisation territoriale.

Les objectifs de cet atelier seraient :

* Valoriser le patrimoine culturel et naturel comme moteur de l’attractivité.
* Imaginer des activités de loisirs bas carbones.
* Partager des projets innovants mêlant art, nature et numérique pour attirer des publics diversifiés.

Exemples de sujets :

* Itinéraires culturels et festivals écoresponsables
* Musées et lieux culturels à énergie positive.
* Événements internationaux comme leviers de rayonnement durable (ex. JO Paris 2024, Exposition universelle d’Osaka 2025).
* Coopération entre villes jumelées pour des échanges artistiques.
* Promotion du tourisme éducatif : découvertes culturelles pour scolaires et universitaires.

1. **Gouvernance et politiques publiques pour faciliter l’attractivité territoriale**

Fil rouge : Comparer les rôles des collectivités locales dans l’attractivité d’une ville afin d’apprendre des réussites des villes françaises et japonaises dont les politiques de développement économique et d’urbanisme sont couronnées de succès.

Les objectifs de cet atelier seraient :

* Identifier des outils de planification pour concilier attractivité et préservation.
* Partager des expériences de gestion participative et de concertation avec les habitants.
* Comparer des modèles de gouvernance multi-niveaux pour maîtriser le tourisme de masse.

Exemples de sujets :

* Études d’impact et indicateurs pour mesurer l’attractivité réelle.
* Partage de cas de réaménagement urbain favorisant le slow tourisme.
* Stratégies de villes moyennes pour éviter la gentrification.
* Rôle des autorités locales dans la gestion des sites classés UNESCO
* Charte locale du tourisme responsable.
* Régulation des flux touristiques (quotas, taxes de séjour vertes).
* Partenariats public-privé pour financer des infrastructures sobres en carbone.

1. **Innovation et recherche pour développer l’attractivité territoriale**

Fil rouge : Démontrer l’importance des pôles de compétitivité et des universités ainsi que des initiatives en matière de recherche et développement.

Cannes pourra montrer son exemple avec l’inauguration récente du campus universitaire George Meliès, abritant 36 formations, ou encore avec l’accueil annuel du Cannes Lions, rencontre internationale de la créativité.

Les objectifs de l’atelier seraient :

* Mettre en lumière le potentiel des nouvelles technologies au service de l’attractivité territoriale.
* Encourager la recherche universitaire appliquée aux enjeux de mobilité, de sobriété et de préservation.
* Soutenir l’émergence de destinations « intelligentes » et inclusives.

Exemples de sujets :

* Solutions numériques pour gérer les flux et limiter la surfréquentation.
* Innovations en matière de transports doux (navettes électriques, vélos partagés).
* Projets pilotes de *smart tourism* (guides interactifs, réalité augmentée).
* Coopérations entre clusters, universités et territoires.